

LIEU D'ENSEIGNEMENT



Faculté de droit et science politique de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines

CONTACTS

Secrétariat

• Sandrine Henaut, sandrine.henaut@uvsq.fr

Responsable

• Jean-Pierre DESIDERI, desideri@mac.com

MES NOTES...

www.universite-paris-saclay.fr

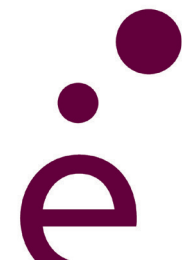
Droit des Affaires

PARCOURS : Droit de l'environnement, de la sécurité & de la qualité dans les entreprises (ESQ)



Compte tenu des enjeux économiques considérables qu'ils représentent dans la vie des affaires, l'environnement, la sécurité et la qualité sont devenus des préoccupations majeures des entreprises et de leurs conseils : il s'agit de qualifier des professionnels avertis tant des connaissances juridiques fondamentales nécessaires à la mise en œuvre de ces trois exigences, que des spécificités juridiques propres à chaque secteur économique. Cette spécialisation pourra compléter utilement une formation déjà acquise par un premier Master généraliste (par exemple un Master de droit des affaires), ou lui-même spécialisé (par exemple un Master de droit du travail ou des ressources humaines). Elle s'adresse également aux avocats stagiaires des CRFPA souhaitant effectuer leur projet personnel individualisé (PPI) dans le cadre d'un Master professionnel (une coordination spécifique des enseignements sera organisée en relation avec le CRFPA de Versailles). Elle s'adresse enfin à des ingénieurs, médecins, vétérinaires et autres professionnels qui souhaitent acquérir une formation professionnelle spécialisée concernant ces questions.

La formation se déroule en alternance à raison de 2 jours par semaine (mardis & mercredis) d'octobre à avril. Rentrée en dernière semaine de septembre.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif du parcours est de former des juristes spécialisés susceptibles de répondre aux besoins spécifiques des entreprises en droit des affaires pour la prise en compte des contraintes environnementales, de sécurité et de qualité, dans leurs relations avec leurs clients, leurs salariés, les administrations et tous autres tiers.

La spécificité principale de la formation est d'offrir aux étudiants une compréhension transversale de l'ensemble des difficultés juridiques communes qui sont susceptibles d'être rencontrées par toutes les entreprises dans les domaines de l'environnement, de la sécurité ou de la qualité, quels que soient leurs métiers particuliers (santé, agro-alimentaire, chimie...). Il s'agit de qualifier des professionnels avertis tant des connaissances juridiques fondamentales que des spécificités juridiques propres à chaque secteur économique.

La spécialisation professionnelle acquise concernant une législation complexe et tentaculaire constitue pour eux la meilleure garantie d'un taux élevé d'employabilité, de rémunération et de rapidité dans la progression de leur carrière.

PERSPECTIVES

La formation destine notamment les étudiants aux métiers suivants : Responsable juridique de la sécurité ou de la qualité dans l'entreprise ; Juriste d'entreprise ou avocat d'affaires spécialisé dans le conseil et le contentieux environnemental ; Responsable d'études socio-environnementales en entreprise ou dans les administrations ; Juriste des associations de défense de l'environnement ou des consommateurs, veille réglementaire ; Lobbyiste concernant les réglementations intéressant l'environnement, la sécurité ou la qualité ; Communication d'entreprise concernant les réglementations intéressant l'environnement, la sécurité ou la qualité ; Communication de crise ; Formation interne en entreprise concernant les réglementations intéressant l'environnement, la sécurité ou la qualité.

PRÉREQUIS

Master 1 de Droit privé ou public (60 ECTS) ou tout autre diplôme ou expérience professionnelle jugés équivalents par la commission d'admission.

Présélection et sélection sur dossier et/ou après entretien oral.

La Commission sera particulièrement attentive à la motivation des candidats, aux résultats obtenus au cours de leur cursus, à l'expérience professionnelle acquise par les candidats.

RECHERCHE

Obligation à la charge de chaque étudiant donnant lieu à une évaluation spécifique :

- 1) De rédiger et de soutenir publiquement une monographie thématique spécialisée en fin d'année sur un sujet inédit d'intérêt professionnel (Exemples : le droit des carrières sous-marines, le droit applicable au transport des matières dangereuses, etc.).
- 2) De rédiger une chronique mensuelle sur www.juristes-environnement.com.
- 3) De contribuer à la publication tous les 15 jours de la revue de presse Press'Environnement (www.juristes-environnement.com).

LABORATOIRES

Laboratoire de droit de droit des affaires et des nouvelles technologies D.A.N.T.E.

PARTENARIATS SOCIO-ECONOMIQUE

Inscription de la formation en cours dans le cursus de KEDGE Business School avec la possibilité de passerelles entre les formations. Ouverture prévue pour la promotion 2015-2016.